

FICHE CHANTIER

L'origine et le sens des différents chantiers structurants à venir pour mettre en oeuvre le Projet Éducatif Local | Concarneau



ADAPTER L'OFFRE D'ACCUEIL AUX BESOINS DES FAMILLES

Contribution aux axes politiques prioritaires suivants :

- Communication/information,
- Des services locaux adaptés et accessibles,
- Transversalité/coopération
- Participation/ implication/soutien aux initiatives

Population concernée par le projet envisagé :

- | | | |
|---------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> 0-3 ans | <input type="checkbox"/> 9-11 ans | <input type="checkbox"/> 18-25 ans |
| <input type="checkbox"/> 3-6 ans | <input type="checkbox"/> 11-14 ans | <input checked="" type="checkbox"/> parents |
| <input type="checkbox"/> 6-9 ans | <input type="checkbox"/> 15-18 ans | <input type="checkbox"/> autre : |

Pilotage du chantier assuré au sein de la DEJ par :

Danielle MICHEL, Coordinatrice Petite Enfance Ville de Concarneau

Origine :

Les éléments de contexte et ressortis lors du diagnostic sont les suivants :

- ⇒ Le manque d'attractivité du métier d'assistants maternels et un vieillissement connu de cette profession (44 % des AMA ont plus de 50 ans) qui laissent présager une baisse de places d'accueil dans les années à venir sur la ville de Concarneau.
- ⇒ La crèche familiale adossée à la MPE voit le départ en retraite de sa dernière salariée (assistante maternelle agréée) à l'été 2022.
- ⇒ Les nouvelles familles arrivant sur la ville, ne bénéficient pas toujours d'un réseau familial ou amical leur permettant de palier même de façon occasionnelle au manque de places d'accueil. Ceci est amplifié par le contexte actuel (covid) ou les villes moyennes ont attiré des familles quittant les grandes villes, et en attente d'un service à la population identique à celui précédemment utilisé
- ⇒ Les projets de MAM ne peuvent s'implanter sur la ville du fait du coût de l'immobilier.
- ⇒ Finaliser les démarches enclenchées visant à conforter l'offre d'accueil :
 - Sécurisation nécessaire de la crèche associative A La Rue Béole
 - Réflexion partagée sur les critères d'attribution de places

Descriptif succinct :

1. **ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHES** : définition des critères d'attribution des places et des espaces de décision.
2. **CRÈCHE FAMILIALE** : analyse et proposition de l'évolution du service
3. **MPE** : réorganisation des îlots, réaménagement des locaux et renforcement du lien avec les familles, développement des produits bio
4. **ALRB** : accompagnement de la crèche associative. Évaluation suite à la relocalisation
5. **MAM** : Sensibilisation de futurs projets souhaitant s'implanter sur la ville (horaires/jour d'ouverture et une localisation adaptée du service) pour une cohérence d'accueil et éviter de déstabiliser l'offre existante
6. **FORMATION** : Baby-Sitting : action transversale avec la jeunesse

Objectifs opérationnels attendus :

- Être attentifs à l'évolution des besoins d'accueils des familles
- Engager une réflexion autour de l'offre d'accueil pour l'adapter à la population : places disponibles, critères d'attribution des places, espaces de décision et composition des instances
- Soutenir les projets innovants qui répondent aux besoins de la population

Points de vigilance / facteurs de succès :

Les déplacements de population, ainsi que la crise sanitaire ont pu entraîner une modification des besoins d'accueil. Il est important d'être vigilant et de ne pas perdre de vue l'intérêt de la population. La réalisation de ce chantier nécessite l'adaptation des moyens humains et financiers en fonction des décisions des élus.